

VAR

Politique

Justice

Volet Anticor: le maire de Cogolin mis en examen

Le maire de Cogolin, Marc-Etienne Lansade, est également soupçonné de corruption envers l'ex-représentant de l'association anti-corruption, qui hérite lui aussi d'une mise en examen.

🔒 Article réservé aux abonnés

Nicolas Sabatier • Publié le 29/10/2024 à 19:43, mis à jour le 29/10/2024 à 19:44



Le maire de Cogolin Marc-Etienne Lansade et son ancien conseiller spécial, Jean-Marc Smadja. Photo A. L.

ABONNEZ-VOUS

Selon nos informations, le maire de Cogolin Marc-Etienne Lansade est sous le coup d'une autre mise en examen en raison des relations d'affaires nouées avec celui qui représentait l'association Anticor dans le département du Var, jusqu'à sa suspension en novembre 2023.

Un statut confirmé par son avocat, Me Lucien Simon: *"Cela fait partie de la nébuleuse d'infractions reprochées à M. Lansade. La position du maire est simple: élu, il a reçu la visite d'Anticor",* qui lui propose de l'accompagner dans sa mission: *"On peut vous aider à être parfait,* traduit son avocat. *Lui, ça l'intéresse, c'est l'occasion de créer un contrôle interne de l'action",* puisque, *"Anticor se présente comme un parangon de vertu".* Quant aux contrats signés entre les deux parties, *"s'il y a un travail, c'est normal qu'on le paye".*

Lex-représentant d'Anticor 83, Jean Galli-Douani, est lui aussi mis en examen. Sollicité, il prédit des révélations. *"Non, je réserve mes réponses. Parce que là, il va y avoir des surprises",* plante-t-il. En décembre 2023, dans un article de *Var-matin*, celui qui se présente comme consultant pour les collectivités territoriales défendait son travail auprès de la collectivité cogolinoise.



LE DIRECT

- 15:38 **ALERTE** Des armes de guerre retrouvées dans la gare de Nice, un périmètre de sécurité mis en place
- 15:30 📖 Le documentaire "Music by John Williams" retrace la vie de ce musicien hors norme et légende du...
- 15:29 **ALERTE** Inondations meurtrières en Espagne: un nouveau bilan annonce 140 morts, le nombre de...
- 15:00 📖 Il sera bientôt sur scène à Nice: qui est Carbone, cet artiste qui a cartonné tout l'été avec son tube...
- 14:31 La mairie de Paris instaure une zone à trafic limité dans l'hypercentre à partir du lundi 4 novembre
- 14:20 📖 L'association Le Ressort offre un rebond vers la vie aux malades du cancer à Brigolles

[AFFICHER PLUS](#)

Entre 2019 et 2020, celui-ci avait signé trois contrats successifs avec la mairie (pour le contrôle et le conseil des marchés publics communaux, de leur élaboration, leur attribution jusqu'au suivi d'exécution. Tout comme la rédaction éventuelle de dossiers pour les marchés de balisage maritime et de maintenance des photocopieurs).

Quelles informations?

Auprès de la régie du port des Marines de Cogolin, Jean Galli-Douani avait paraphé un contrat similaire, rétribué également 2.000 euros par mois.

Jean Galli-Douani assume sa *"stratégie de ne rien dire: quand on prétend certaines choses, il faut s'assurer qu'elles soient réelles. Beaucoup de gens se sont exprimés, mais ils n'avaient pas les documents que j'ai. Ces documents et informations n'ont pas été transmis à la justice"*, poursuit-il, énigmatique.

Dans ce volet Anticor, nous mentionnions aussi le rôle du conseiller spécial du maire, Jean-Marc Smadja, à travers sa société Euromena pour 30.000 euros par an.

Il avait été chargé de suivre deux dossiers phares de la municipalité: la vente du terrain Yotel et celui du Port des Marines de Cogolin, dont la délégation parvenait à son terme.

Selon nos informations, il a également été mis en examen dans ce dossier Anticor

À LIRE AUSSI

Le maire de Cogolin Marc-Etienne Lansade écope d'une nouvelle mise en examen

[LIRE LES COMMENTAIRES](#)